

Troisième partie

**EXPLOITATIONS,  
INDUSTRIE MINERALE.**

---

**CHAPITRE X**

**TERRAIN SUBAPENNIN**

Généralités. Combustibles. Tuileries et poteries. Sables. Grès. Marnes blanches.

Les substances utiles du terrain subapennin sont peu nombreuses : on ne peut y citer que quelques traces d'un *combustible* inexploitable ; des *argiles* qui alimentent, il est vrai, un grand nombre de tuileries et de poteries ; des *sables* très-propres à la confection des mortiers ; quelques couches de *grès* dont on peut se servir comme pierre de taille, et enfin des *marnes* qui peuvent être employées avec beaucoup de succès pour l'amendement des terres sablonneuses.

**Combustible**

Nous avons vu que sur quelques points du département il existe, dans le terrain subapennin des traces de combustible. Les affleurements charbonneux qu'on observe près de Saint-Géniès-de-Comolas, à l'entour de la petite colline en forme de pain de sucre qui s'élève à une petite distance du village, et qui se poursuivent dans la commune de Saint-Laurent-des-Arbres, donnèrent lieu, le 10 mars 1845, à une demande en concession, formée par MM. *Queyranne*, juge de paix à Roquemaure ;

*Casimir Correnson*, maire de Saint-Géniès, et *David Correnson*, propriétaire. Cette demande fut enregistrée à la préfecture du Gard le 12 mars 1845.

Le 15 mars de la même année, une seconde demande de la même mine de lignite fut formée par les sieurs *Fournier*, *Joly* et *Rezas*, domiciliés à Avignon, demandeurs, auxquels se joignit plus tard le sieur *Lainé*, avocat à Avignon. Cette deuxième demande fut enregistrée à la préfecture du Gard le 19 mars 1845.

Mais sur un rapport de l'ingénieur des mines qui visita les travaux le 29 juillet 1845, où il était dit qu'il n'y avait pas lieu de procéder aux affiches, et, plus tard, sur la mise en demeure qui fut notifiée aux demandeurs d'effectuer les explorations dans le périmètre de leur demande en concession, il y eut renonciation en forme des seconds demandeurs en raison du résultat peu satisfaisant qu'ils avaient obtenu dans leur première recherche. Les premiers demandeurs avaient également renoncé.

Plusieurs recherches dans le même terrain ont été faites aussi sur différents points et à plusieurs reprises, mais aucune n'a donné de résultat utile : telles sont celles qui furent pratiquées en 1825 au pied de Montcan, dans la commune de Saint-Laurent-des-Arbres, près du chemin de moyenne communication n° 1 qui conduit de cette commune à celle de Saint-Victor-la-Coste ; celles d'octobre 1849 au sud du village de Tavel ; et enfin celles de 1851, au couchant de la campagne de Saint-Maurice, commune de Saint-Laurent-des-Arbres. Il n'y a là que des affleurements sans valeur.

## Tuileries

La grande pureté des argiles subapennines les fait rechercher sur quelques points pour la confection des poteries communes et sur un grand nombre d'autres pour la fabrication des tuiles et des briques.

Le nombre total des tuileries employant cette argile s'élevait, à l'époque de nos observations (de 1845 à 1847), au nombre de 61, réparties dans les arrondissements de Nîmes et d'Uzès de la manière suivante :

*Arrondissement de Nîmes*

Nîmes, dans la ville, rue du Chemin-d'Uzès	2
Beucaire, à Pauvre-Ménage	1
Bouillargues	5
Bellegarde, la tuilerie du sieur Gargas et celle du Mas-du-Rat	2
Générac, 1 à Reculan, 1 à Aigues-Vives, 2 à Campagnole, 3 dans le village	7
Meynes	4
Théziers	<u>2</u>
Total des tuileries de l'arrondissement de Nîmes alimentées par les argiles subapennines	23

*Arrondissement d'Uzès*

Bagnols, près du pont de Cèze	1
Sabran, tuilerie du domaine de Villebrune, près du hameau de Combes	1
Laudun	1
Saint-Géniès-de-Comolas	1
Montfaucon (elles fournissent au Vaucluse et au Gard)	6
Tresques, tuilerie de La Bertrande et Bourelly	2
Chusclan (elle ne fonctionnait pas en 1850 et depuis quelques années)	1
Saint-Gervais, sur la limite de la commune de Bagnols	1
Saint-Alexandre, sur la route du Pont-Saint-Esprit	6
Cornillon, près du moulin Cazernau	1
Vénéjan, à Saint-Georges, sur les bords du Rhône	1
Villeneuve-lès-avignon	5
Castillon-du-Gard, sur la route de Lyon	5
Saint-André-de-Roquepertuis	1
Saint-Paulet-de-Caisson	2
Saint-Victor-la-Coste (ancienne tuilerie)	1
Saint-Julien-de-Peyrolas, au quartier de Cadarache	1
Pont-Saint-Esprit, près du pont de Rieuprime	<u>1</u>
total des tuileries de l'arrondissement d'Uzès employant les argiles subapennines	38

## Poteries

À l'exception de deux fabriques situées dans la commune de Saint-Julien-de-Peyrolas, arrondissement d'Uzès, toutes celles qui emploient les argiles du subapennin se trouvent dans l'arrondissement de Nîmes ; elles sont au nombre de 19, savoir :

6 dans la ville de Beaucaire  
 6 dans la commune de Meynes  
 4 dans celle d'Aramon  
 1 dans celle de Domazan  
 et 2 enfin à Saint-Julien-de-Peyrolas.

Les produits de ces poteries sont grossiers et ne supportent pas le feu ; cependant celle de Saint-Pierre, près d'Aramon, et celle de Domazan obtiennent des produits réfractaires en mêlant à l'argile subapennine un quart d'une argile rouge diluvienne qu'on extrait dans cette dernière commune.

*Poteries de Beaucaire.* Les six fabriques de poteries de cette commune emploient l'argile bleue qui provient du domaine de Pauvre-Ménage, à 5 kilomètres de la ville.

Cette argile rendue à Beaucaire revient, extraction et transport compris, à 5 francs le mètre cube.

On fabrique à Beaucaire des cruches, des pots à fleurs, des *Cassoles*, dites *Gaudes*, et de petites jarres à l'huile nommées *Cayères* ; mais la principale fabrication consiste en *Terrines* à deux anses dits *Pots à graisse*, que l'on exporte à Toulouse par le canal et qui servent à renfermer la volaille salée. Il paraît même que cette poterie jouit à Toulouse d'une supériorité très-marquée sur celle des fabriques voisines parce qu'elle conserve infiniment mieux la volaille.

Les pots à graisse sont de cinq dimensions. Le *compte* (terme employé par les potiers pour désigner un certain nombre de pièces) varie en nombre suivant la dimension des pièces qui le composent.

Ainsi

60	pièces pour pots à graisse de 0 <sup>m</sup> 35 de hauteur.
90	« de 0 <sup>m</sup> 30 «
120	« de 0 <sup>m</sup> 25 «
180	« de 0 <sup>m</sup> 20 «
<u>240</u>	« de 0 <sup>m</sup> 15 «

690 pièces composent un total que les potiers appellent *cinq comptes assortis* lesquels, pris en fabrique, se vendent 150 francs, Les frais de transport sur le canal jusqu'à Toulouse sont de 7 francs par compte.

Cette poterie est vernie en jaune et en vert ; la couverte ou émail s'applique après qu'on a préalablement recouvert la pièce d'un engobage.

On cuit au menu bois : des essais pour cuire à la houille n'ont pas réussi. Les fours sont carrés et contiennent 10 comptes. Voici les frais de fabrication et de cuisson pour une fournée :

Engobage	10 francs
Menu bois ou rameaux	45
Vernis	60
Argile	20
Façon à 5 francs le compte	50
Autres frais de manutention	<u>30</u>
Total	215 francs

La seule fabrique du sieur Triat, une des plus importantes de Beaucaire, expédie annuellement à Toulouse environ 200 comptes de pots à graisse, qui, au prix de 30 francs le compte, représentent une somme de 6,000 francs, dont il faut déduire 1,700 francs pour les frais de fabrication. Cette usine possède deux fours.

Depuis quelques années l'exploitation des pots à graisse a considérablement diminué à cause des nouvelles poteries qui se sont établies à proximité du canal de Toulouse et qui sont venues faire une forte concurrence à ce genre d'industrie.

*Poteries de Meynes.* Les six poteries de cette commune sont assez importantes : elles travaillent toute l'année et emploient de 15 à 17 ouvriers. Dans chaque fabrique on fait environ 20

fournées par an ; chaque fournée contient *six comptes* ; le compte est composé de 60 pièces ; la valeur de six comptes est de 30 francs. Chaque fournée rapporterait donc 180 francs, dont il faut déduire environ la moitié pour frais de fabrication. On peut estimer que cette industrie rapporte net annuellement dans la commune 12,000 francs par an environ.

Au moment de notre visite dans cette localité on allait créer une nouvelle fabrique.

On confectionne à Meynes des vases de jardin, des jarres, des cruches, des assiettes, des pots à eaux et généralement toute la vaisselle qui n'est pas destinée à aller au feu.

On emploie l'alquifoux pour vernis, auquel on donne le plus habituellement une couleur jaune, rouge ou verte. La couverte s'applique sur l'engobe de Saint-Victor-des-Oules. On cuit au bois pendant 12 heures ; les assiettes seules cuisent dans des cazettes confectionnées avec l'argile de la localité.

*Poteries d'Aramon.* Les poteries de cette commune sont au nombre de quatre, trois dans la ville et une à Saint-Pierre-du-Terme, sur les bords du Rhône.

L'argile qu'elles emploient s'extrait dans la commune ; leurs produits sont grossiers et ne supportent pas le feu. Cependant, comme nous l'avons déjà dit, on est parvenu à donner la qualité réfractaire aux produits de la fabrique de Saint-Pierre, en mêlant à l'argile de la localité, un quart environ d'argile diluvienne.

On y confectionne des marmites, des casseroles, des pots à feu, etc....

Les poteries d'Aramon font chacune environ 18 fournées par an.

*Poteries de Domazan.* Comme à Saint-Pierre-du-Terme, on confectionne dans cette fabrique des poteries qui supportent le feu au moyen du mélange de la terre diluvienne qu'on extrait tout près du village.

*Poteries de Saint-Julien-de-Peyrolas.* Il existe à Saint-Julien deux fabriques de poteries communes employant l'argile bleue subapennine du quartier de *Cadarache*. Leurs produits ne

supportent pas le feu : aussi n'y fabrique-t-on que des cruches, des plats, des assiettes, des pots à eau, de petites urnes pour tenir l'huile, et quelques vases de jardin. Le vernis est généralement d'un jaune rougeâtre : cette couleur s'obtient en ajoutant à l'alquifoux une certaine quantité d'argile jaunâtre qu'on extrait au quartier du Terrier ; quelques-uns de ces produits sont mouchetés ou colorés en brun, au moyen d'une petite dose de manganèse hydraté qu'on ajoute au vernis. Ce manganèse provient, comme nous l'avons déjà vu, de l'étage du gault inférieur dans la commune de Saint-Christol-de-Rodières. La couverte s'applique sur un engobage fait avec la terre blanche réfractaire de Cornillon, à laquelle on ajoute environ un quart de sable blanc siliceux du quartier du Terrier, situé non loin du village, dans l'étage du grès rouge lustré.

Les potiers emploient généralement le tour dit *l'anneau*, usité à Saint-Quentin ; quelques-uns préfèrent le tour que le pied met en mouvement.

Les fours sont carrés et de petites dimensions : 2 mètres à 2<sup>m</sup>25 de côté, sur 2 mètres de hauteur, les trous de la voûte, au nombre de 18 sont ronds ; les fours sont couverts dans la partie supérieure par une voûte percée de 6 trous, différant ainsi de ceux de Saint-Quentin qui sont ouverts dans le haut.

On cuit environ dans une fournée 220 nombres ; le nombre est composé depuis une jusqu'à douze pièces. Le prix du nombre est en fabrique de 0 fr. 60. Une fournée produirait donc 132 francs à peu près, dont il faut déduire au moins la moitié pour frais de fabrication.

Les deux fabriques de Saint-Julien font chacune environ de 20 à 25 fournées par an ; chaque cuite consomme 300 fagots de ramilles.

Un essai de l'argile de Saint-Julien a donné à M. Alexandre Brongniart les résultats suivants<sup>1</sup> :

---

<sup>1</sup> *Traité des arts céramiques*. Atlas p. 12

<b>Brute</b>	au grand feu de porcelaine dure l'acide pour faire connaître la quantité approximative de carbonate de chaux a donné	<i>infusible, dure ,blanc jaunâtre</i>  0
<b>Lavée</b>	argile résidu	90 10
<b>Pâte</b>	composée de l'argile lavée et d'une addition de 15 à 20 parties pour 100 de sable quartzueux, passée au <i>dégourdi</i> ou de porcelaine de Sèvres retrait au grand feu de porcelaine dure	<i>blanche tendre</i>  0 <i>Blanche ,entamable, absorbante</i>

### Sables

Comme substance utile du subapennin nous citerons encore les sables siliceux qu'un grand nombre de localités emploient avec avantage pour la confection des mortiers.

### Grès

Enfin aux environs de Bellegarde et de Saint-Gilles, et au Puech-Aigu, près de Broussan, nous signalerons les bancs de grès solide qui forment des couches noduleuses au milieu des sables et qu'on pourrait utiliser comme pierre de taille. La chapelle de Broussan, près de Bellegarde, et celle de Sainte-Colombe, dans la commune de Saint-Gilles, sont deux constructions du moyen âge édifiées avec ces grès<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> La petite chapelle romane de Sainte-Colombe était une dépendance de l'abbaye de Franquevaux fondée en 1143 par un gentilhomme du pays, nommé Pons-Guillaume, lequel en fit donation à Gautier qui en fut le premier abbé et à ses religieux qui gardaient la règle du monastère de Cîteaux. La tradition populaire prétend qu'il existait en ce lieu une ancienne ville qu'on désigne sous le nom de *Caramignan*. Cette tradition n'est appuyée par aucun document écrit, mais au sud de la chapelle on voit la terre jonchée de briques et de tuiles romaines.



### **Marnes blanches**

La couche de marnes à nodules blanchâtres, que nous avons décrite dans notre *Deuxième partie*, et dont nous avons donné la composition chimique est d'une très grande fertilité. Dans les communes d'Aigues-Vives et de Mus on l'utilise pour l'amendement des terres ; cet exemple pourrait être suivi dans beaucoup d'autres localités.

